**CADRE DE MÉMOIRE TECHNIQUE COMMUN A TOUS LES LOTS**

***Pouvoir adjudicateur***

La Prefecture de Mayotte

***Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)***

Le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

**Conducteur d’opération**

La DEALM de Mayotte

***Objet du marché***

**Accord-cadre n°2025.008 – Enlèvement, transport, dépollution, démantèlement et destruction de bateaux hors d’usage suite au cyclone Chido à Mayotte**

|  |  |
| --- | --- |
| **Méthode utilisée, organisation des prestations**  **10 points** | Le prestataire décrit l’organisation générale des travaux depuis la préparation de chantier jusque-là fin de l’opération dont l’[appropriation des zones de chantier et repérages des contrainte](#_Toc50383730)s  Il fournit des éléments d’appréciation concernant les délais pour chaque phase de travaux.  Il explique les méthodes utilisées et les solutions techniques envisagées pour répondre aux exigences du CCTP. |
| **Moyens matériel**  **10 points** | L’ensemble du matériel utilisé par l’entreprise est décrit :  Liste, objectif par rapport à la méthodo décrite, vétusté, état général assorti d’une photographie des principaux engins utilisés.  Avec éventuellement les moyens affectés par les sous-traitants et/ou les co-traitants, |
| **Moyens humains**  **10 points** | L’organigramme de l'équipe et les CV du personnel d’encadrement sont fournis L’effectif global affecté à l’opération est fourni avec les compétences associées.  Les formations réalisées par le personnel depuis 2 ans sont mentionnées ainsi que les habilitations et agréments adaptés à la nature des travaux. |
| **Hygiène et sécurité**  **5 points** | Les mesures de prévention prises à l’égard du personnel sont décrites (individuelles et collectives) .  Les locaux et installations sanitaires sont décrits.  Le candidat valorise sa démarche (formation Sauveteur secouriste du travail ou autre…) |
| **Respect environnemental**  **5 points** | Les mesures prises lors de la gestion du chantier pour favoriser la prise en compte de l’environnement sont décrites notamment pour ce qui concerne le bruit, l’eau et la gestion des déchets.  Si l’entreprise dispose d’1 SOPAQ (Schéma d’organisation du Plan d’assurance qualité, d’un SOPRE (Schéma d’organisation du plan de récupération des déchets) ou d’un SOSED (Schéma d’Organisation et de Suivi de l’Élimination des déchets de chantier) elle le transmet, dans le cas contraire elle rédige une note sur ces aspects.  Repérage, identification des enjeux environnementaux, diagnostic structurel et sécurisation de la zone d’intervention |
| **Délai d’exécution des prestations**  **20 points** | Le soumissionnaire devra proposer un planning prévisionnel avec une décomposition très détaillée des tâches suivantes :  • Délai de préparation  • Délai pour l’enlèvement et le transport vers le centre de traitement  • Délai pour le démantèlement et l’évacuation des déchets  • Délai de remise en état des sites |

Ce présent cadre sert à l’analyse de la valeur technique de l’offre, le candidat y répond en respectant le plan du cadre et en apportant des éléments de compréhension lisibles et succincts.